

2023-12/009

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 083-218300291-20231218-2023_12_009-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Timothée KOENIG, Christiane TANZI, Sandrine BUIRON, Marie MEYER, Corine GUIGNON, Aurélie COURANT, Céline PELLISSIER, Karine CACHELEUX, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Jean Christophe BERTIN, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN), Isabelle DERBES (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Nicolas BAGNIS (pouvoir Christiane TANZI)

Absents : Laurent DENIS, Michel REZK, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 19

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au départ à la retraite d'un agent et dans le but de permettre le bon fonctionnement du service technique, il est nécessaire de créer un nouvel emploi.

Le poste concerné est le suivant :

Service Technique :

CREATION

- 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 - 1^{er} échelon, IB 367 - IM 361.

SUPPRESSION

- 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 - 9^{ème} échelon, IB 401 - IM 371.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance